



Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 avril 2026 à 19 h 30

Convocation du 9 avril 2026

Sous la présidence de M. DERUDDER Germain, Maire

**Nombre de conseillers :**

En exercice.....23  
Présents .....17  
Procurations..... 6  
Absent .....0

**Membres présents :** Mmes et MM. DERUDDER Germain, NEUMAYER Laurence, FROEHLINGER Didier, BOSLE Emilie, SOTGIU Mario, SABER Elise, ODDO Anthony, ALLARD Laetitia, ZUSCHROTT Franz, WEBER Jean-Marc, MULLER Christiane, KOMAC Geoffroy, HUART Christelle, SCHMIDT Anne-Lise, THILLEMENT Céline, DI MARIA Toni et CHILLARI Sabrina.

**Membres absents excusés :** MARGHERITA Michel (procuration à Laurence NEUMAYER), COLLA Cédric (procuration à FROEHLINGER Didier), BOURGUIGNON Magali (procuration à SOTGIU Mario), PACIELLO Virginie (procuration à BOSLE Emilie), Mme BEN MOUSSA Peggy (procuration à MULLER Christiane) et DANN Daniel (procuration à THILLEMENT Céline).

Mme ADAM Nathalie, Secrétaire Générale de Mairie est nommée secrétaire de séance

**POINT N°2 – Création et composition des commissions communales**

DE2026\_04\_14\_2

Le Maire expose que le conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil (art. L 2121-22 du CGCT).

Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission. Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (même article).

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le Maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Le Maire propose la création de 4 commissions communales :

- 1° Finances - Administration générale - Ressources humaines - Vie scolaire:
- 2° Travaux - Bâtiments publics - Sécurité - Accessibilité - Développement durable
- 3° Communication - vie locale - vie sociale
- 4° Urbanisme - PLU - Aménagement - Environnement – Forêt

Le Maire propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques, avec un maximum de 10 membres, chaque membre pouvant faire partie de chaque commission, le Maire et l'adjoint en charge de la Commission étant membre de droit.

Le Maire propose pour les différentes commissions,  
« Oeting, Vision d'avenir » conduite par Monsieur DANN  
chacune des commissions est invitée à présenter ses ca

Envoyé en préfecture le 17/04/2026  
Reçu en préfecture le 17/04/2026  
Publié le  
ID : 057-215705211-20260414-DE\_2026\_04\_14\_2-DE

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les propositions du Maire et le débat qui s'en est suivi ;

### Décide à l'unanimité

1° de fixer le nombre des commissions municipales à 4, comme indiqué ci-dessus ;

2° de ne pas procéder au scrutin secret pour désigner les commissaires ;

3° d'approuver la composition des commissions comme suit :

**1) Finances - Administration générale - Ressources humaines - Vie scolaire:**

Président : Germain DERUDDER

Vice-Présidente : Laurence NEUMAYER

Membres : Mmes et MM. Emilie BOSLE, ALLARD Laetitia, SABER Elise, SCHMIDT Anne-Lise, HUART Christelle, MARGHERITA Michel, MULLER Christiane et Franz ZUSCHROTT, BEN MOUSSA Peggy, DI MARIA Toni.

**2) Travaux - Bâtiments publics - Sécurité - Accessibilité - Développement durable**

Président : Germain DERUDDER

Vice-Président : Didier FROEHLINGER

Membres : Mmes et MM. Geoffroy KOMAC, ODDO Anthony, MARGHERITA Michel, WEBER Jean-Marc, MULLER Christiane, SOTGIU Mario, Emilie BOSLE et Laurence NEUMAYER, DANN Daniel, THILLEMENT Céline.

**3) Communication - Vie locale – Vie sociale**

Président : Germain DERUDDER

Vice-Présidents : Emilie BOSLE et Mario SOTGIU

Membres : Mmes et MM. Magali BOURGUIGNON, Geoffroy KOMAC, ALLARD Laetitia, Virginie PACIELLO, SCHMIDT Anne-Lise, HUART Christelle, Didier FROEHLINGER, Laurence NEUMAYER, DI MARIA Toni, CHILLARI Sabrina.

**4) Urbanisme - PLU - Aménagement - Environnement – Forêt**

Président : Germain DERUDDER

Vice-Présidente : Laurence NEUMAYER

Membres : Mmes et MM. ODDO Anthony, Virginie PACIELLO, WEBER Jean-Marc, Geoffroy KOMAC, ALLARD Laetitia, MARGHERITA Michel, Magali BOURGUIGNON, et Franz ZUSCHROTT, DANN Daniel, THILLEMENT Céline.

Oeting, le 14 avril 2026

Le Maire, Germain DERUDDER

La Secrétaire de séance, Mme Nathalie ADAM



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.